

LETTRE D'ACTUALITÉS DÉVELOPPEMENT DURABLE Brésil

Une publication du SER de Brasília
N° 89 – Septembre et Octobre 2025

Sommaire

Focus | A un mois de la COP 30 à Belém, la Présidence brésilienne pousse ses initiatives au plan international

Amazonie & Biomes

- **Pétrole amazonien et COP30** : l'autorité environnementale donne le feu vert à l'exploration du delta amazonien avant la conférence de Belém

Eau, Assainissement, Déchets

- **Privatisations** : une municipalité sur trois dispose désormais **d'un système d'assainissement sous gestion privée**

Energie

- **Pétrole et gaz off-shore** : le gouvernement organise **l'exploitation des eaux lointaines** et vend les droits d'exploitation
- Le **marché du biométhane en pleine expansion** suite à la Loi « combustible du futur »

Environnement & Climat

- Le gouvernement brésilien annonce que **64,5% de son « agenda vert »** est mis en œuvre
- La **BNDES lance le plus grand appel de fonds de son histoire** pour abonder des fonds dédiés à la **transition écologique**

Infrastructures & Transports

- Les nouvelles constructions immobilières devront être conformes à des **objectifs d'efficacité énergétique à partir de 2027**

Suivi des alertes de déforestation

FOCUS

A un mois de la COP 30 à Belém, la Présidence brésilienne pousse ses initiatives au plan international

En amont de la COP30, et à l'occasion de la Pré-COP notamment, les représentants brésiliens multiplient les déclarations en matière environnementale. Le Brésil a ainsi annoncé investir 1 Md USD dans son initiative de « Tropical Forests Forever Facility » (TFFF), a officialisé sa demande d'adhésion à l'Agence Internationale de l'Énergie et se montre optimiste suite aux pré-négociations de la pré-COP, bien que les sujets épineux demeurent irrésolus (sortie des énergies fossiles, finance climat).

En vue de la COP30, le Brésil annonce 1Md USD sur son initiative de financement international « Tropical Forests Forever Facility » (TFFF)

Grande priorité de l'agenda brésilien à la COP30 et présenté comme un **« nouveau modèle de financement climatique »**, le Tropical Forests Forever Facility (TFFF) vise à soutenir financièrement les pays qui s'engagent à conserver les forêts tropicales sur leur territoire et repose sur une structure de financement mixte (*blended finance*) destinée à mobiliser **125 Md USD** issus de sources publiques et privées. Ces fonds seraient réinvestis en titres de dette souveraine ou de grandes entreprises, dont les intérêts permettraient de verser **4 USD par an par hectare** de forêt tropicale maintenue sur pied aux 71 pays détenteurs de forêts tropicales. Ces revenus permettraient de financer des programmes et compensations financières pour la conservation des forêts, avec **20% des fonds destinés aux communautés locales ou indigènes**. Des mécanismes sanction de non-rétribution sont aussi envisagés en cas de déforestation ou dégradation du couvert forestier.

Au cours d'un événement organisé par la délégation brésilienne aux Nations Unies à New York, le Président Lula a annoncé que le Brésil serait **le premier pays à investir dans la TFFF**, avec un apport de **1 Md USD**. L'objectif annoncé est de mobiliser **25 Md USD d'investissements publics et 100 Md USD d'investissements privés**, en faisant de la COP30, placée symboliquement au cœur de la forêt amazonienne, le grand moment de lancement du TFFF. Plusieurs pays abritant des forêts tropicales, tels que la Colombie, le Ghana, la République Démocratique du Congo, l'Indonésie et la Malaisie, ont annoncé **leur soutien de principe** au nouveau fonds. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

A la veille de la COP, le Brésil a officialisé sa demande d'adhésion à l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE)

Le ministère des Affaires étrangères (Itamaraty) et le ministère des Mines et de l'Énergie (MME) ont officialisé l'ouverture de la procédure d'adhésion du Brésil à **l'Agence internationale de l'énergie (AIE)** par une lettre conjointe adressée fin juillet. En amont, le Conseil national de politique énergétique (CNPE) avait approuvé le principe d'une adhésion comme **membre à part entière**. Le Brésil est pays associé depuis 2017 : à ce titre, il participe à certaines instances (groupes permanents, comités, groupes de travail) mais sans droit de vote. L'exécutif présente cette démarche auprès de l'AIE comme **un partenariat renforcé s'inscrivant dans le cadre de la présidence brésilienne du G20 et de la COP30**.

Le gouvernement fédéral voit dans l'adhésion **un levier pour consolider la position du pays dans les enceintes internationales, en premier lieu la COP30, et accroître son influence dans les décisions stratégiques**. L'objectif du Brésil est d'aligner davantage les politiques nationales d'énergie sur les lignes directrices de l'AIE et d'approfondir la coopération en matière de sécurité d'approvisionnement, d'intégration des énergies renouvelables, de comptabilité carbone, d'analyse des politiques publiques, ainsi qu'en matière de production et partage de données et statistiques.

Basée à Paris, l'AIE articule son action autour de quatre axes : sécurité énergétique, développement économique, protection de l'environnement et engagement international. L'accession au statut de membre implique le respect d'obligations, au premier rang desquelles le maintien de stocks pétroliers d'urgence équivalents à 90 jours des importations nettes et la capacité à contribuer aux actions collectives en cas de crise. Si les autorités brésiliennes estiment répondre aux exigences techniques, **la décision finale relève toutefois du Conseil de direction de l'AIE**, auquel siègent tous les pays membres, dont les États-Unis. (Articles [ici](#) et [ici](#))

Pré-COP: le Président de la COP30 se félicite d'un « pré-consensus » sur l'agenda climatique mais juge que la cible des 1 300 Md USD pour le climat « ne sera pas atteinte à Belém »

La « Pré-COP », réunion ministérielle préparatoire à la COP30 ayant rassemblé des représentants de 67 pays, s'est clôturée à Brasilia sur un « pré-consensus » quant à l'architecture de l'agenda climat. Selon la présidence brésilienne de la COP, **l'un des acquis majeurs de cette conférence préparatoire est d'avoir défini les "lignes rouges" de chaque délégation**, permettant de clarifier l'espace de négociation.

Le ministre des Finances brésilien, Fernando Haddad, y a également présenté trois propositions appelées à structurer le programme d'action de la COP30 : **i) le Tropical Forest Forever Fund (TFFF)**, mécanisme de financement pour les pays à forêts tropicales, visant à dépasser la logique de dons ponctuels au profit d'engagements d'investissement de long terme ; **ii) une Coalition ouverte pour l'intégration des marchés du carbone**, destinée à harmoniser les règles et interopérer les systèmes de crédits existants ; **iii) une « super-taxonomie »** pour uniformiser les critères de durabilité utilisés par le secteur financier, renforcer la transparence et attirer des capitaux privés vers des projets alignés sur le climat. Parallèlement, **le Brésil a annoncé un partenariat avec l'Inde, le Japon et l'Italie afin de quadrupler la production de carburants verts d'ici 2035**.

La participation active de la Chine et de l'Inde, rare à ce stade préparatoire, est jugée positivement. Pékin a dépêché une délégation de haut niveau, mais déçoit par son nouvel objectif de réduction des émissions (nouvelle NDC de - 7 à - 10% en 2035). New Delhi de son côté reconnaît la nécessité d'une mise en œuvre effective des engagements existants. À l'inverse, **l'absence des États-Unis à Brasilia**, et la **non-publication à ce stade des Contributions Déterminées au Niveau National (NDC) actualisées attendues de plusieurs grandes puissances (Union Européenne, Inde)**, nourrissent l'incertitude sur le niveau d'ambition qui pourra être atteint à Belém. En effet, à un mois de la COP30, seuls 62 des 197 pays signataires des Accords de Paris ont publié leurs NDCs actualisées.

Par ailleurs, comme au cours des COP précédentes, **aucun consensus n'a été trouvé sur la réduction de la consommation de combustibles fossiles**. Ce sujet a été source de frictions avec l'Arabie saoudite après que la ministre de l'Environnement Marina Silva a souligné la nécessité d'éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles, estimées entre 1 500 Md USD et 7 000 Md USD, selon la méthodologie adoptée. À titre de comparaison, les subventions et investissements dans les énergies renouvelables s'élèvent à environ 170 Md USD dans les pays du G20.

Sur le plan des messages politiques, si le président de la COP André Corrêa do Lago s'est montré enthousiaste sur le « pré-consensus » atteint, il s'est montré pessimiste sur **l'atteinte de la cible de 1 300 Md USD d'investissements pour l'action climat lors de la COP30**, cible qui n'avait déjà pas été atteinte lors de la COP29 à Bakou. (Articles [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Amazonie & Biomes

Petrobras reçoit l'autorisation pour un forage exploratoire en eau profonde dans le bassin de Foz do Amazonas

Le lundi 20 octobre, après cinq ans d'analyses et de controverses, l'Ibama (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables) a accordé à la société Petrobras une licence pour lancer un premier forage exploratoire en eau profonde dans le bassin de Foz do Amazona. Cette zone, qui fait partie de la marge équatoriale - à 500 km des de l'embouchure du fleuve Amazone -, est particulièrement sensible compte tenu de la réserve de biodiversité avoisinante (mangroves, récifs coralliens, faune marine) et des risques qu'impliquerait une fuite de pétrole au vu de la force des courants marins. **Si le gouvernement brésilien se réjouit de l'octroi la licence, plusieurs personnalités de la société civile et des ONG élèvent la voix alors que cette décision intervient à quelques semaines de la COP30.** Marina Silva, ministre de l'environnement traditionnellement opposée à ces nouvelles explorations, ne s'est pas jointe à ces critiques.

Petrobras a déclaré que le forage devrait commencer immédiatement et durer cinq mois. **En d'autres termes, il sera en cours lors de la COP30, à Belém, sa base d'opérations.** Une étude indique déjà une prévision de production possible de 6,2 Md de barils équivalent pétrole (BEP). À titre de comparaison, les réserves prouvées de Petrobras s'élèvent à 11,4 Md de BEP.

Le processus d'octroi de licences pour ce puits a duré près de cinq ans, sujet de plusieurs affrontements au sein du gouvernement lui-même et d'un rejet de l'Ibama en 2023, décision pour laquelle Petrobras avait fait appel. Ces derniers mois, en plus de la pression de Petrobras et des politiciens de la région Nord, **la demande de Petrobras a reçu un fort soutien de la part du président Lula.** Pour le gouvernement et l'industrie pétrolière, la possibilité d'ouvrir une nouvelle frontière exploratoire dans la région Nord est la seule option pour maintenir le rythme de la production nationale au-delà de la prochaine décennie, qui devrait voir un essoufflement des réserves du pré-sal (qui comptent aujourd'hui pour la grande majorité de la production de pétrole et de gaz du pays).

La décision, prise à seulement 20 jours de la COP30, va à l'encontre des engagements pris dans l'Accord de Paris et des recommandations faites par l'AIE dans son rapport Net Zero by 2050. Qualifiée de « sabotage du leadership du Brésil à la COP 30 » par Suely Araújo, coordinatrice des politiques publiques à l'Observatoire du climat et ex-présidente de l'Ibama, **cette décision pourrait éroder la légitimité de la position brésilienne lors des négociations.** Des organisations de la société civile déclarent également préparer une action civile à l'encontre du processus d'octroi de licences, contestant la décision devant la Cour fédérale. (Articles [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Eau, Assainissement, Déchets

Privatisations: une municipalité sur trois dispose désormais d'un système d'assainissement sous gestion privée

Une étude de l'Association et syndicat national des concessionnaires privés de services publics d'eau et d'égouts (Abcon-Sindcon) estime que 1 820 municipalités, soit **32,7% des communes** et **52% de la population du pays, disposeraient d'opérateurs privés d'eau et d'assainissement** en août 2025. 78% de ces municipalités disposeraient d'un système contrôlé dans sa totalité par un opérateur privé (concession), 18% auraient opté pour un PPP (partenariats public-privé) et 4% auraient opté pour un système de concession partielle. Seules 291 municipalités avaient confié la gestion des services d'eau et d'assainissement à des opérateurs privés en 2019 : l'Abcon-Sindcon comptabilise donc une

augmentation de 525% en six ans du recours au secteur privé pour le secteur eau/assainissement.

Au Brésil, ce sont les municipalités qui sont responsables de la gestion des services d'eau et d'assainissement. Avant l'adoption d'un **nouveau cadre juridique de l'assainissement** par le gouvernement de Jair Bolsonaro en juillet 2020, les municipalités pouvaient conclure des contrats avec des entreprises publiques d'assainissement sans publier d'appel d'offres. Le nouveau cadre juridique de 2020, qui a rendu obligatoire **l'ouverture du marché de l'assainissement des municipalités**, a fortement encouragé l'investissement privé dans le secteur, avec un objectif annoncé **d'universalisation des services d'eau et d'eaux usées d'ici à 2033**. L'Abcon-Sindcon prévoit que cette augmentation devrait se poursuivre, pour passer de 1/3 aujourd'hui à **la moitié des communes brésiliennes** qui disposeraient d'un service d'assainissement géré par le secteur privé en 2026 (soit 2766 municipalités).

Elle souligne aussi l'expansion récente des **réseaux de fourniture d'eau et d'assainissement**, qui se sont respectivement **étendus de 21% et 16%** en 4 ans (entre 2019 et 2023). Malgré ces avancées, **le secteur souffre encore d'un déficit d'investissement important, qui remet en cause les objectifs d'universalisation d'ici 2033**. L'*Instituto Trata Brasil* estime ainsi que les montants d'investissement annuels devraient doubler afin d'atteindre la cible de 45 Md BRL (environ 7 Md EUR) par an jusqu'en 2033, contre une moyenne de 20 Md BRL annuels (environ 3 Md EUR) entre 2019 et 2023. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#)).

Energie

Pétrole et gaz off-shore : le gouvernement organise l'exploitation en haute mer et vend les droits d'exploitation

Afin d'organiser l'exploitation des zones de pré-sel nouvellement passées sous contrôle brésilien, le **Conseil national de la politique énergétique** (CNPE) a approuvé ce mois-ci des directives pour l'exploration pétrolière et gazière dans plusieurs parcelles en haute mer, qui devraient être **proposées aux enchères prochainement** par l'Agence nationale du pétrole, du gaz naturel et des biocombustibles (ANP).

Lors de cette réunion, le CNPE a également approuvé la réalisation d'une nouvelle enchère au cours de laquelle **l'Union fédérale transfèrera les droits et obligations d'exploitation** de certaines aires des champs de Mero, Atapu et Tupi - trois des plus grands champs pétroliers et gaziers du Brésil situés dans le pré-sel du bassin de Santos, au large de Rio de Janeiro - à des entreprises privées. Une telle opération, permise par un **récent changement législatif** autorisant l'Union fédérale à transférer ses droits d'exploitations de zones du pré-sel contre paiement, devrait générer **14,8 Md BRL de recettes supplémentaires pour l'Union en 2025 (soit 2.3 Md EUR)**, constituant ainsi une nouvelle recette pour les comptes du gouvernement. Les vainqueurs de l'enchère, qui aura lieu le 4 décembre prochain, devront respecter les règles d'exploitation définies par le CNPE. (Articles [ici](#) et [ici](#)).

Au cours des dernières années, le Brésil a plaidé auprès de l'ONU pour étendre sa zone d'exploitation marine et a obtenu des réponses favorables (la Convention de Montego Bay de 1982 sur le droit de la mer dispose que les Etats peuvent être autorisés à prolonger leur contrôle de 200 milles nautiques à 350 milles), notamment concernant la **limite équatoriale** dans le Nord du pays. En pratique, cela élargit la zone du **pré-sel**, zone d'abondants gisements de pétrole et de gaz situés sous une couche de sel dans les fonds marins, que le Brésil exploite et qui fournit près des trois-quarts de la production nationale.

Le marché du biométhane en expansion après la Loi « combustible du futur »

En octobre 2024, le Congrès national brésilien avait approuvé la « **Loi du Combustible du Futur** », qui encourage l'utilisation d'une nouvelle génération de combustibles plus propres, dont le biométhane, avec notamment un objectif de **1% de biométhane dans le gaz naturel produit par le Brésil en 2026** (cf. *Focus de la LDD n°81 du 8 novembre 2024*).

Selon l'Association brésilienne de biogaz, l'ABiogás, la capacité de production actuelle de biométhane au Brésil est **d'1 million m³/jour**, mais pourrait atteindre **34 millions m³/jour** en seulement quelques années, principalement grâce à des investissements dans la valorisation de résidus issus de la **production de sucre et d'éthanol**. L'entreprise **Gás Verde**, l'une des principales entreprises productrices de biométhane d'Amérique Latine et propriétaire de l'usine qui valorise les déchets de la ville de Rio de Janeiro a ainsi prévu d'augmenter sa production **de 160 mille m³/jour à 650 000 m³/jour d'ici 2028** et d'ouvrir **9 nouvelles usines** dans 6 Etats. Le président de **Copersucar**, une coopérative brésilienne spécialisée dans la production de sucre et d'alcool, a par ailleurs annoncé un investissement de **8 Md BRL (1,3 Md EUR) dans les 10 prochaines années** afin de produire du biométhane dans ses 38 usines.

Selon une prévision de l'Institut de recherche énergétique (EPE) rattaché au Ministère des Mines et de l'Energie, le marché du biométhane pourrait, d'ici 2040, représenter **15 Md USD d'investissements**, et atteindre **la moitié de la demande nationale en gaz naturel**. Une telle expansion fait encore face à des défis de transport et de distribution, et reposerait notamment sur l'installation de stations de biométhane. **Dans l'Etat de São Paulo**, qui concentre d'importants niveaux de production de canne à sucre, une forte demande d'industriels en recherche de solutions de décarbonation est pressentie en appui de cette transition. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Environnement & Climat

Le gouvernement brésilien annonce que 64,5% de son « agenda vert » est mis en œuvre

Lancé en 2023, le **Plan de Transformation Ecologique « Novo Brasil »** du gouvernement brésilien est fondé sur 6 « axes », totalisant **251 actions** avec un objectif annoncé de transformation des paradigmes économiques, technologiques et culturels actuels, afin de promouvoir un développement compatible avec la préservation de la nature.

Sur le [panel de suivi de la mise en œuvre du Plan](#), dévoilé au public en septembre 2025, on décompte **162 actions déjà mises en place**, soit **64,5% de l'agenda, complété en deux ans**. Le secrétaire-exécutif adjoint du Ministère des Finances, qui pilote le plan, a expliqué que l'entièreté des objectifs serait atteinte vers **2030**. Certaines mesures doivent entrer dans un cadre législatif, et dépendent donc d'une approbation au Congrès, tandis que d'autres peuvent être directement approuvées par décrets ou normes du gouvernement fédéral.

L'axe « Finance durable » est le plus avancé et compte plus de **77% d'actions mises en œuvre**, avec notamment l'entrée en vigueur de la loi créant le **marché brésilien réglementé du carbone**, et la **première émission d'obligations vertes** par le Trésor National. Parmi les autres objectifs déjà atteints figure également l'adoption par le Congrès du cadre réglementaire sur les **parcs éoliens offshore** et le lancement du programme « **Mover** » de soutien à l'innovation automobile.

Plusieurs actions clés de l'agenda doivent encore être mises en œuvre, à l'instar de la formulation du **Programme d'attraction de data centers à faibles émissions** ou la mise en œuvre d'une **politique nationale de production d'hydrogène bas carbone**. (Articles [ici](#) et [ici](#))

La BNDES lance le plus grand appel de fonds de son histoire pour abonder des fonds dédiés à la transition écologique

La BNDES (Banque nationale de développement économique et social) a lancé le 1er septembre le projet *Chamada de Clima*, un avis public pour sélectionner des fonds d'investissement structurés pour des projets durables. **Avec un budget pouvant aller jusqu'à 5 Md BRL (800 M EUR)**, il s'agit du **plus grand appel de fonds de l'histoire de la banque**. L'appel pour le climat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de reprise des investissements de BNDES Participações S.A. (BNDESPAR), une filiale détenue à 100 % par

la BNDES, et prévoit des investissements dans deux types de fonds (déjà existants ou créés à cet effet) : les fonds d'actions et les fonds de crédit.

Le premier groupe de fonds prévoit l'allocation de ressources en valeurs mobilières représentatives d'une participation au capital social des sociétés investies (actions, primes de souscription, obligations convertibles en actions, etc.). **Dans ce cas, l'apport de la BNDES pourra atteindre 4 Md BRL (640 M EUR) avec une participation limitée à 25 % du capital du fonds.** D'autre part, **des fonds de crédit**, destinés à l'allocation de ressources en titres de dette, **auront une contribution maximale de 1 Md BRL (160 M EUR) et la participation plafonnée à 50 %.** Au total, la banque vise un effet de levier mobilisant jusqu'à 13 Md BRL (2,1 Md EUR) privés en complément de ses 5 Md BRL d'ancrage, soit une enveloppe potentielle de 18 Md BRL (2,9 Md).

Les véhicules sélectionnés devront financer des projets de transition écologique (décarbonation industrielle, agriculture à faibles émissions) et des solutions fondées sur la nature (reforestation, gestion durable des forêts). A ce jour, la banque dispose de 8,4 Md BRL (1,34 Md EUR) engagés dans des fonds de participation et de crédit, qui, ajoutés aux ressources d'autres investisseurs, représente un portefeuille de 36 Md BRL (5,8 Md EUR). (Articles [ici](#) et [ici](#))

Infrastructures & Transport

Les nouvelles constructions immobilières devront être conformes à des objectifs d'efficacité énergétique à partir de 2027

Le 30 septembre 2025, le ministère des Mines et de l'Énergie (MME) a **publié une résolution rendant obligatoires des seuils minimaux d'efficacité énergétique pour les bâtiments au Brésil, à compter de 2027** et selon un calendrier progressif jusqu'en 2040. Ce dispositif, présenté comme un jalon pour la filière du bâtiment, s'applique uniquement aux constructions neuves, qu'elles relèvent du secteur public ou privé. Selon les estimations du MME, il devrait permettre **une économie cumulée de 17 TWh d'ici 2040**, soit environ **2,7 Md BRL (430 M EUR) d'économies sur la facture d'électricité** des bâtiments publics, résidentiels et commerciaux, **un ordre de grandeur équivalent à la consommation d'une ville d'un million d'habitants pendant sept ans.**

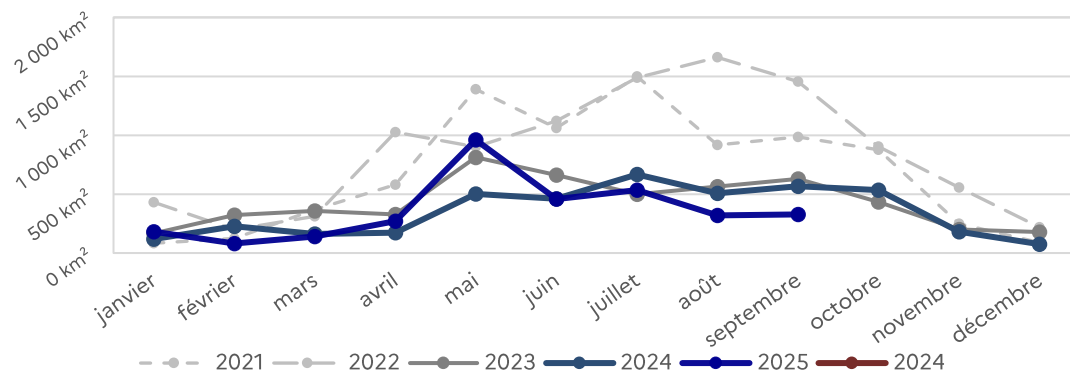
La norme s'appuie sur **une étiquette de performance** graduée de A (étant le meilleur niveau) à E. Les bâtiments publics devront atteindre le niveau A, tandis que pour le secteur privé le seuil requis sera le niveau C. Ce dernier, pour le secteur privé, pourra être attesté par auto-déclaration technique du responsable du projet, sans surcoût pour le maître d'ouvrage selon le MME. En l'absence d'étiquette conforme au niveau exigé, la construction ne pourra pas obtenir le certificat d'achèvement des travaux. Il y aura toutefois **une exception pour les nouvelles constructions dans le Rio Grande do Sul**, qui ne se conformeront à la règle qu'à partir de 2028 en raison des inondations qui ont frappé l'État l'année dernière.

L'Institut national de métrologie, de qualité et de technologie (Inmetro) sera en charge de superviser le programme d'étiquetage. La stratégie d'auto-déclaration pour les entreprises privées sera réévaluée tout au long du processus et pourra être ajustée si des lacunes sont identifiées. (Article [ici](#))

Suivi des alertes de déforestation

Amazonie légale

Biomes de l'Amazônia (100%), du Pantanal (40%) et du Cerrado (37%)



2025

Période du 1^{er} janvier
au 10 octobre

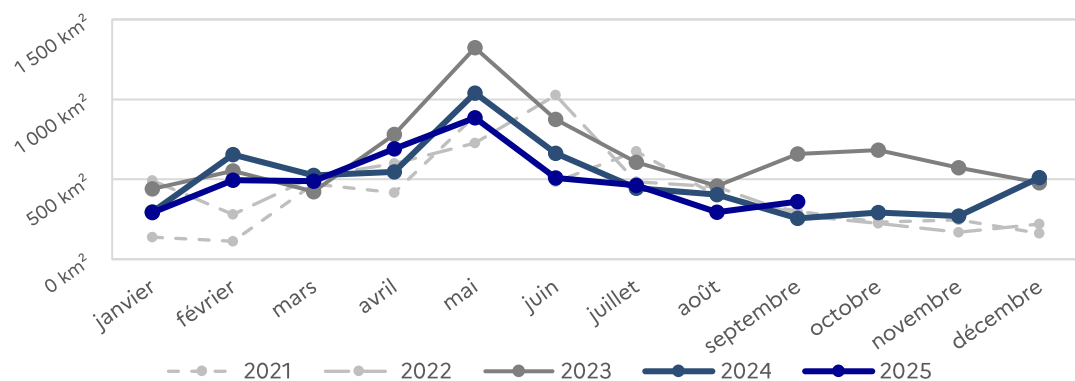
3 336 km²

-6% Par rapport à 2024

Source : Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

Cerrado

Biome du Cerrado (100%)



2025

Période du 1^{er} janvier
au 11 juillet

4 572 km²

-7% Par rapport à 2024

Source : Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Philippe GASSMANN, Chef du Service économique régional de Brasília
Rédaction : Ludovic DOYENNETTE, Alexandre LAURENT, Nathalie LE PENNEC, Djamil DELEPINE, Caterina BELO.

Abonnez-vous : nathalie.lepennec@dgtrésor.gouv.fr